



DEB 2023-6

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20230329-2023-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/04/2023

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 29 mars 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaients présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia, THOMAS SOUMILLE Coraline et LINHARES Tiffanie.

Etaients absents : SEVIN Rolland (pouvoir donné à HEREDIA Justine).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie.

Objet : Demande de subvention à l'État au titre du Fonds Vert pour les travaux de Rénovation énergétique de la Mairie

Monsieur le Maire expose le projet de Rénovation énergétique de la Mairie au Conseil Municipal.

Afin de réduire ses dépenses énergétiques et sa consommation, il convient d'isoler le bâtiment de la Mairie. Ce projet se divise en plusieurs étapes : il faut changer les fenêtres existantes pour installer du double vitrage, isoler les combles perdus et réaliser l'isolation des murs.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 20 842,17 € HT soit 24 339,87 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention a été faite au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020 - 2022 d'un montant de 7 292,68 € pour cette même opération.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux sont éligibles au Fonds Vert.

Monsieur le Maire propose d'arrêter le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses HT		Recettes		
Rénovation énergétique de la Mairie	20 842,17 €	Fonds Vert	45%	9 378,98 €
		CDST 2020-2022	35%	7 292,68 €
		Autofinancement	20%	4 170,51 €
Total	20 842,17 €	Total	100%	20 842,17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Le Maire entendu,

Adopte à l'unanimité l'opération telle que présentée pour un montant de 20 842,17 € HT.
Arrête à l'unanimité les modalités de financement de l'opération selon le plan de financement présenté.

Sollicite une subvention au titre du Fonds Vert d'un montant de 9 378,98 € soit 45% d'un montant d'opération de 20 842,17 € HT.

Autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer tout document se référant à cette demande.

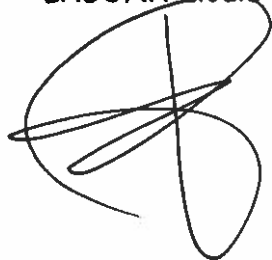
Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric,

Le 3 avril 2023

La secrétaire de séance,
LAGUNA Elodie



Le Maire,
LINHARES José

